



Le petit journal du 14ème

*Bulletin édité par le comité FNACA du 14ème
Siège social: Mairie du 14ème, 2 rue Saillard
2ème trimestre 2021 N° 47
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)*



La journée Nationale du Souvenir et de recueillement du 19 mars 2021 s'est déroulée pour la FNACA14 en comité restreint.



En présence des élus et avec ses compagnons d'armes, notre fidèle adhérent **Guy JOSSELIN** a reçu la Croix du combattant, la médaille de la reconnaissance de la Nation, et la médaille commémorative d'**A.F.N.**, par le Président du comité **FNACA14**, assisté de **Pierre NAU** membre du bureau.





Le 20 janvier 2021 **Benjamin Stora** a remis un rapport que le Président de la République, premier Président né après la guerre d'Algérie, lui avait demandé afin de réfléchir à des mesures qui pourraient contribuer à l'apaisement et à la sérénité de ceux que la guerre d'Algérie a meurtri tant en France qu'en Algérie.



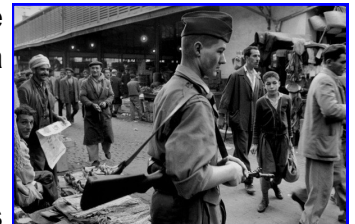
Depuis quelque temps, par la voix d'**Emmanuel Macron**, la France reconnaît sa responsabilité historique dans les disparitions de **Maurice Audin**, professeur de mathématiques à Alger, militant communiste et anticolonialiste qui avait été torturé à mort par l'armée française.



Ou encore, **Ali Boumendjel** avocat et figure emblématique de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, lui aussi torturé et assassiné par les forces françaises.

Le devoir de vérité aussi bien en France qu'en Algérie est un chemin sinueux et difficile. **Pour une véritable réconciliation des mémoires il faut de la réciprocité.**

Peut-être que la déclassification partielle des archives demandée récemment par le Président de la République va à « petits pas » dans le sens d'une véritable histoire de la guerre d'Algérie qui associerait chercheurs français et algériens?



En France, la regrettable guerre des dates.

En 1999, la guerre d'Algérie est reconnue officiellement , mais quand pourrions-nous la commémorer ensemble?



- Depuis les années 1970 plusieurs dates étaient citées :

- **Le 19 mars 1962 est la date du Cessez- le-feu en Algérie.**

Cette date est défendue par la **FNACA**, (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord) association la plus importante du monde combattant en Algérie, Maroc et Tunisie.



- La seconde date est le 16 octobre 1962 jour de l'inauguration de la tombe du Soldat Inconnu dont la dépouille a été inhumée dans la nécropole de **Notre- Dame de Lorette** en 1977. Ces dates sont préférées par ceux qui défendent une mémoire marquée par les nombreuses victimes de français d'Algérie et d'algériens entre le cessez-le-feu et la date de l'indépendance le 5 juillet 1962.



- **En 2003** le gouvernement voulant peut-être rompre dans cette guerre des dates, choisit le **5 décembre**, date de l'inauguration du mémorial national érigé l'année précédente à Paris.

Depuis le **25 septembre 2001** les Harkis sont honorés officiellement.



Un peu d'Histoire.

1871—2021, 150ème anniversaire de la Commune de Paris

CHRONOLOGIE

1870, 19 juillet La France déclare la guerre à la Prusse.

2 septembre Capitulation de **Napoléon III** à Sedan. l'Empereur est fait prisonnier par l'armée prussienne.

4 septembre La République est proclamée à Marseille et à Lyon. A Paris **Gambetta** et **Favre** proclament la république au balcon de l'Hôtel de Ville et forment un gouvernement de **Défense Nationale**.

19 septembre Début du siège de Paris par les prussiens.

22 septembre Des délégations de la Garde Nationale et du Comité Central des vingt arrondissements de Paris demandent au gouvernement l'élection d'une commune.

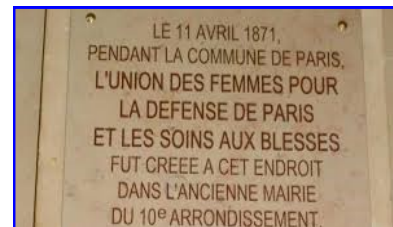
1871, 28 janvier signature de l'armistice à Versailles.

8 Février Election de l'Assemblée Nationale, victoire des monarchistes et des conservateurs tandis que Paris vote républicain.

17 Février Thiers est nommé chef de l'exécutif par l'Assemblée Nationale qui siège à Bordeaux.

10 mars l'Assemblée Nationale décide de siéger à Versailles plutôt qu'à Paris.

18 mars Thiers tente de faire enlever les canons de la Garde Nationale. A Montmartre l'alerte est donnée. Des barricades sont dressées. Le gouvernement Thiers se réfugie à Versailles. Le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville.



22 Mars– 4 Avril le mouvement s'étend à Lyon, Marseille, Narbonne, Toulouse, Saint-Etienne et Le Creusot.

26 Mars Election de la Commune de Paris, officiellement proclamée le 28 Mars à l'Hôtel de Ville.

2 Avril Début de la guerre civile.

11 avril Constitution de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

21-28 mai Semaine sanglante. Des dizaines de milliers de soldats et civils sont tués par l'armée versaillaise qui reprend Paris.

27 Mai derniers combats au Père Lachaise. 147 insurgés sont exécutés au **mur des fédérés**.

29 mai Capitulation au fort de Vincennes. Les officiers sont fusillés.

7 Août Début des conseils de guerre à Versailles pour juger les communards.

1872 3 mai Premiers départs des déportés pour la Nouvelle-Calédonie.

1873 24 juillet L'érection d'un sanctuaire à Montmartre est déclarée d'utilité publique.

1879 3 Mars Loi d'amnistie partielle des communards.

1880 23 mai Première commémoration au mur des fédérés.

11 juillet Loi d'amnistie pleine et entière

1881 Arrivée en France des derniers convois des déportés de Nouvelle Calédonie.

la Commune de Paris a été longtemps un sujet de discorde.

Pour les uns c'est une démocratie directe accompagnée d'une république sociale et universelle, mais pour les autres c'est un pouvoir usurpé donc illégal avec l'exécution d'otages dans un Paris incendié.

Appel aux retardataires.

FÉDÉRATION
NATIONALE
DES
ANCIENS
COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC
ET TUNISIE.

37-39, RUE DES GATINES
75020 PARIS

Vous avez changé de domicile
ou vous êtes en retraite
contactez-nous pour connaître
votre nouveau comité.

ADHÉRENT 2021
Valable du 01.09.2020 au 31.08.2021

A la fin de l'année 2020, nous avons envoyé à tous nos adhérents la carte **FNACA 2021**. Si une majorité a répondu à notre sollicitation, un certain nombre d'entre eux est resté silencieux. Nous pensons que c'est un simple oubli de leur part.

Pour nous permettre de faire face à nos engagements - cérémonies mémorielles, Petit Journal, frais de fonctionnement, représentants auprès des instances, permanences, accompagnements etc...- nous avons besoin de votre soutien. Nous savons aussi qu'avec l'âge qui avance la vie n'est pas facile, mais tant que nous le pouvons essayons de rester solidaires.

En conséquence pouvez-vous nous faire parvenir, le plus rapidement possible, **pour ceux qui n'ont pas encore réglé, la somme de 25€ qui représente le montant de votre carte pour 2021**, car ce serait dommage de ne plus recevoir l'**Ancien d'Algérie** et le **Petit Journal**.

Par ailleurs, en raison de la situation de crise sanitaire actuelle, la permanence du matin à la Mairie du 14ème, 2 rue Saillard, est assurée d'une façon intermittente.

La présence de nos permanents est en fonction de leur état de santé et de la disponibilité de chacun.

Pour nous joindre il est préférable de prendre rendez-vous,
nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour toutes vos demandes :



Rémy Le Coz : 06 13 42 32 92,

Marie-France Delangle : 06 87 19 10 82

Comitefnaca75014@orange.fr



Remplissez vite ce bulletin et envoyez le, MERCI.

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Téléphone fixe.....Portable.....

Mail.....

FNACA14, Mairie du XIVème, 2, place Ferdinand Brunot

75675 Paris cedex 14

(N'oubliez pas votre chèque d'un montant de 25€.)

Réalisation Rémy Le Coz.